



RRSV
Réseau de recherche
en sciences de la vision

PROGRAMME ÉTUDIAN

BOURSE DE RECRUTEMENT

Concours 2025-2026

RÉSEAU DE RECHERCHE EN SCIENCES DE LA VISION
RÈGLEMENTS

ÉDITIONS	Dates limites*	Votre programme d'étude doit débuter à l'intérieur de cette période :
Été 2025	15 mars 2025	Entre mai et août 2025
Automne 2025	15 juillet 2025	Entre septembre et décembre 2025
Hiver 2026	15 novembre 2025	Entre janvier et avril 2026

*Advenant que ces dates tombent un vendredi, samedi ou dimanche, le candidat aura jusqu'au **lundi soir** pour faire parvenir sa demande au RRSV

Objectifs

Dans le cadre des différents programmes de formation au Québec, l'exposition aux sciences de la vision est généralement tardive et insuffisante. L'objectif des **Bourses de recrutement** du Réseau de recherche en sciences de la vision (RRSV) consiste à susciter l'intérêt des étudiants suffisamment tôt au cours de leur formation pour permettre aux plus prometteurs de poursuivre leurs études en vision. Ces bourses sont destinées aux étudiants nouvellement admis aux cycles supérieurs et inscrits à temps complet dans une université québécoise qui décident de poursuivre leur formation en sciences de la vision sous la supervision d'un membre du RRSV. De plus, afin de stimuler la formation de clinicien-chercheurs, une enveloppe budgétaire distincte sera réservée pour les étudiants aux diplômes professionnels en santé/sciences désirant entreprendre une formation en recherche.

Plus spécifiquement, ces bourses permettront de :

- Financer la **première session** des récipiendaires (MSc, PhD, stagiaires postdoctoraux) pour leurs études de recherche en sciences de la vision ;
- Servir de levier aux étudiants et stagiaires postdoctoraux pour leur permettre d'obtenir une bourse auprès des organismes subventionnaires publics ou de l'industrie ;
- Favoriser le réseautage et les collaborations.

Admissibilité

- Pertinence par rapport à la mission et aux domaines de recherche en sciences de la vision du RRSV. Les demandes qui ne correspondent pas au mandat du RRSV ne seront pas évaluées.
- Le candidat doit être nouvellement admis à la session d'été, d'automne ou d'hiver dans un programme d'étude aux cycles supérieurs ou pour entreprendre un stage postdoctoral dans une université québécoise et ne pas déjà être titulaire d'une bourse d'un organisme subventionnaire.
- Le directeur de recherche doit être un membre régulier du réseau.
- Les projets à temps partiels pourront être considérés seulement pour les étudiants inscrits en même temps dans un programme de diplôme professionnel en santé/sciences.
- Le réseau accordera un maximum d'une (1) bourse par étudiant par année financière.

Cumul de bourses

Le cumul de bourses est permis jusqu'à concurrence du maximum permis par l'université d'accueil. Dans le cas d'un cumul de bourses, le candidat devra fournir une copie de la politique de rémunération des étudiants gradués de son affiliation universitaire pour justification.

Montant et nombre de bourse

- Le montant de la bourse s'élève à un maximum de **5,000 \$** pour la première session de la maîtrise et de **10,000\$** pour la première session du doctorat ou du stage postdoctoral.
- Le nombre de bourses attribuées à chaque concours sera tributaire du nombre d'applications reçues dans chaque catégorie de bourse et de la disponibilité des fonds.
- Le laboratoire hôte doit s'engager à bonifier le montant afin de porter la rémunération de l'étudiant au niveau minimum stipuler par le département ou le programme d'étude.

Critères d'évaluation

La demande sera évaluée en fonction de la qualité du dossier du candidat, du rôle et de l'encadrement prévu pour cet étudiant, ainsi que de la pertinence de ces études en lien avec les objectifs du programme.

Engagement

Tout étudiant récipiendaire d'une **Bourse de recrutement** s'engage à:

- Soumettre une demande de bourse à un grand organisme subventionnaire à la prochaine date de tombée du concours (si éligible);
- Reconnaître le soutien du RRSV sur chacune des publications et présentations (orale et par affiche) découlant du projet pour lequel il a reçu la bourse du RRSV en utilisant l'un des libellés suivants, selon la langue de publication et le sujet traité:
 - ✓ « **LE RÉSEAU DE RECHERCHE EN SCIENCES DE LA VISION** » OU
 - ✓ « **THE VISION SCIENCES RESEARCH NETWORK** » ;
- Déclarer au RRSV toute autre bourse reçue pendant la période financée par le RRSV ;
- Participer à la réunion annuelle du RRSV ;
- Aviser le RRSV de son cheminement (programme d'études ou emploi) après ses études dans un laboratoire du RRSV afin d'aider le RRSV à évaluer l'impact de ses programmes de financement.

Comment appliquer

Le candidat doit se rendre sur le lien du **Formulaire électronique « BOURSE DE RECRUTEMENT »** ([DISPONIBLE SUR LA PAGE D'ACCUEIL DU PROGRAMME](#)), le compléter et joindre les documents suivants :

- ✓ Application complète du candidat, suivant cet ordre (**un seul Document PDF combiné**)
 1. **Justification** de la demande (Section 1)
 2. **Lettre d'admission**¹ au programme universitaire ou promesse d'embauche pour le stagiaire postdoctoral
 3. **Relevés de notes** de tous les programmes universitaires complétés ou en cours
 4. Copie de la **politique de rémunération** des étudiants gradués (si applicable)
 5. **CV commun Canadien** format FRQS (incluant les [contributions détaillées](#))
 6. **Lettre du directeur de recherche** (et **co-directeur** si applicable) indiquant qu'il accepte de recevoir l'étudiant dans le cadre du projet décrit. Cette lettre doit aussi décrire les objectifs du projet de recherche, le rôle de l'étudiant et l'encadrement prévu pour cet étudiant
- ✓ Mise à jour des étudiants du laboratoire (Document EXCEL)

Le candidat doit demander à son superviseur de lui fournir ce document. Il s'agit d'une **mise à jour du suivi des étudiants de son laboratoire financés dans le passé par le RRSV** (poursuite des études en vision, succès aux concours de bourses, taux de diplomation, poste occupé une fois sur le marché du travail). Sur demande, le RRSV fournira une copie de ce document que le chercheur n'aura qu'à mettre à jour. Le candidat devra joindre ce document au formulaire.

¹ Une preuve de « **processus d'admission au nouveau programme** » sera aussi acceptée (ex : preuve d'inscription, preuve de passage intégré, accéléré ou direct, etc.). Une preuve de statut étudiant sera demandée à tous les récipiendaires.

Les dossiers incomplets et/ou non conformes seront rejetés.

Pour de plus amples informations et/ou pour confirmer votre admissibilité :

Réseau de recherche en sciences de la vision (reseauvision.ca)
reseau.vision@ircm.qc.ca

Réseau thématique soutenu par le

**Fonds de recherche
Santé**
Québec 



ÉTAPE 1 - IDENTIFICATION

*Candidat:	Prénom	NOM DE FAMILLE	Courriel
Niveau au moment de faire la demande:	<i>études de 1^{er} cycle (BSc), 2^e cycle (MSc), 3^e cycle (PhD), études MD (Doctorat de 1^{er} cycle), stagiaire postdoctoral, résident / fellow</i>		
Pour 1 ^{ère} session de :	<i>2e cycle (MSc), 3e cycle (PhD), stage postdoctoral</i>		
Type de recherche:	<i>Fondamentale, clinique, translationnelle (préclinique), épidémiologie, transfert de connaissance, transfert technologique, sciences sociales, politique et santé publique</i>		
Programme d'étude pour la présente demande	<i>Ajouter la description</i>		
Affiliation :	<i>Université, centre de recherche, institut, etc.</i>		
*Directeur :	Prénom	NOM DE FAMILLE	Courriel
Co-Directeur (si applicable):	Prénom	NOM DE FAMILLE	Courriel
*Axe :	<i>Neurosciences de la vision, Technologies émergentes, Enjeux sociaux et troubles visuels, Biologie et pathologie de la vision</i>		
*Ce projet découle-t-il de l'utilisation d'une ressource du RRSV? :	<i>Non / Oui</i>		
<i>(Programmes du réseau : Infrastructures communes, réseautage national et international ou autres bourses étudiantes du RRSV)</i>			
*Titre du projet auquel cette demande est associée : <i>titre général de votre projet d'étude (MSc, PhD, stage postdoctoral, etc.)</i>			

**Champs obligatoires*

ÉTAPE 2 – DOCUMENTS À JOINDRE

*Joindre la section 1 et les documents complémentaires à la demande en un seul PDF (voir page précédente).
Joindre la mise à jour des étudiants (Excel).*

Soumettre

*Vous recevrez un **courriel** vous indiquant que vous venez de soumettre votre application.*

Candidat (Prénom NOM) : _____

SECTION 1 : JUSTIFICATION (un non respect des limites rendra une application non conforme)

- a) Décrire votre motivation à entreprendre des études graduées en science de la vision (maximum 250 mots).
 - b) Décrire la pertinence du milieu de recherche (maximum 250 mots)
 - c) Décrire votre projet de recherche (maximum 1 page)
 - I. Hypothèse(s) de recherche
 - II. Justification (retombés scientifiques, contribution à l'avancement des connaissances, potentiel translationnel, etc.)
 - III. Méthodologie
 - IV. Votre rôle dans le projet
-